

ABCB

Alain BUYENS et Christophe BESSON

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre

des Experts-Comptables d'Auvergne

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite à la Compagnie Régionale

des Commissaires aux Comptes de Riom

CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction

ASSOCIATION

Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE

DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012



ABCB
Alain BUYENS et Christophe BESSON
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables d'Auvergne
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom

CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction

ASSOCIATION

Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE

DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

CONSTRUCTYS AUVERGNE
OPCA de la Construction
Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 18 mars 2008 nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « règles et méthodes comptables » de l'Annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif aux excédents des APR.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aubière, le 15 mars 2013



Le Commissaire aux Comptes
SARL ABCB
Alain BUYENS
Commissaire aux Comptes Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012			Exercice N-1 31/12/2011		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	102 669	81 425	21 244	18 304	2 939	16.06		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	4 703		4 703	4 703				
	TOTAL I	107 372	81 425	25 947	23 007	2 939	12.76	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	58 769		58 769	19 466	39 303	201.90	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	252 017		252 017	172 790	79 227	45.85		
Charges constatées d'avance (3)	15 802		15 802	16 199	398	2.45		
	TOTAL III	326 586		326 586	208 455	118 132	56.67	
Comptes de Régularisation								
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	433 960	81 425	352 534	231 463	121 072	52.81	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1						
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%					
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres	Alain BUYENS et Christophe BESSON SARL ABCB Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom 7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki 63170 AUBIÈRE Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65 E-mail : contact@abcb-sarl.com RCS Clermont-Ferrand 478 948 029										
	Fonds associatifs sans droit de reprise											
	Ecart de réévaluation											
	Réserves :											
	Réserves statutaires ou contractuelles											
	Réserves réglementées											
	Autres réserves											
	Report à nouveau									138 685	138 685	100,00-
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)									7 283	7 283	100,00
	Autres fonds associatifs											
Fonds associatifs avec droit de reprise :												
Apports												
Legs et donations												
Résultats sous contrôle de tiers financeurs												
Ecart de réévaluation												
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables												
Provisions réglementées												
Droit des propriétaires												
	TOTAL I			131 402	131 402	100,00-						
	TOTAL II											
Comptes de liaison												
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques											
	Provisions pour charges											
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement											
	Fonds dédiés sur autres ressources											
	TOTAL III											
DETTES (1)	Emprunts obligataires											
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)											
	Emprunts et dettes financières divers											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 022	17 264	7 242	41,95-							
	Dettes fiscales et sociales	88 838	73 882	14 956	20,24							
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés											
	Autres dettes	253 674	8 915	244 759	NS							
Instrument de trésorerie												
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance											
	TOTAL IV	352 534	100 061	252 474	252,32							
	Ecart de conversion passif (V)											
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	352 534	231 463	121 072	52,31							

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

352 534

100 061

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Alain BUYENS et Christophe BESSON SARL ABCB Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom 7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki 63170 AUBIERE Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 66 E-mail : contact@abcb-sarl.com RCS Clermont-Ferrand 478 948 029						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	425 277		420 521		4 756	1.13
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	43 547		8 705		34 842	400.26
Collectes						
Cotisations						
Autres produits						
TOTAL I	468 824		429 226		39 598	9.23
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	75 685		69 369		6 316	9.10
Impôts, taxes et versements assimilés	4 737		3 160		1 577	49.89
Salaires et traitements	246 088		238 244		7 844	3.29
Charges sociales	127 961		108 069		19 892	18.41
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 543		10 503		40	0.38
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	5 569		8 694		3 125	35.95
TOTAL II	470 582		438 039		32 543	7.43
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 758		8 187		7 055	80.05
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
Alain BUYENS et Christophe BESSON SARL ABCB Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom 7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki 63170 AUBIÈRE Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65 E-mail : contact@abcb-sarl.com RCS Clermont-Ferrand 478 948 029						
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				1 571	1 571	
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		221		1 583	1 363	86.06-
TOTAL V		1 791		1 583	208	13.14
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		1 791		1 583	208	13.14
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		31		7 230	7 263	100.46
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8		323	315	97.50-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		8		323	315	97.50-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		42		376	335	88.95-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		42		376	335	88.95-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		31		383	20	36.99
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		470 624		431 162	39 491	9.16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		470 624		438 416	32 208	7.35
SOLDE INTERMEDIAIRE				7 283	7 283	100.00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS				7 283	7 283	100.00

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 352 534,37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 468 824,22 Euros et dégagant un excédent de 0 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration de l'OPCA de la construction du 18/07/2012 a décidé que les reports à nouveau constatés au bilan du 31/12/2011 des APR, viendront alimenter un fonds de régularisation et d'intervention (fonds de modernisation) créé pour accompagner les APR dans le cadre des restructurations et réorganisations nécessaires pendant les exercices 2013/2014.

Dans ce cadre, le report à nouveau de Constructys Auvergne au 31/12/2011, qui s'élevait à 131 401,92€, a été porté le 01.01.2012 dans un compte de dette à l'égard de l'OPCA de la construction.

Cette nouvelle disposition a entraîné une augmentation conséquente du poste "Autres dettes".

Le versement du report à nouveau par l'APR à l'OPCA de la construction doit intervenir au plus tard le 31.03.2013.

Cette décision nationale entraîne de facto un déséquilibre financier dans la présentation des comptes, puisque le fonds de roulement devient négatif et le passif exigible ressort à 344 306 € pour un actif réalisable de 326 588 €.

L'équilibre financier de l'association se trouve fragilisé.

Alain BUYENS et Christophe BESSON
SARL ABCB

Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom
7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE

Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65

E-mail : contact@abcb-sarl.com

RCS Clermont-Ferrand 478 948 029

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Permanence des méthodes

Une circulaire complémentaire précise, qu'à compter de l'exercice 2012, les excédents des APR constatés devront être neutralisés, par ajustement du budget de fonctionnement, afin d'obtenir un résultat définitif nul.

De ce fait, sur l'exercice 2012, l'excédent initial de 8228.52€ a été neutralisé par constatation d'un avoir à établir du même montant, venant en réduction de la subvention de fonctionnement attribuée par l'OPCA national.

Les autres méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	20 000		
Matériel de transport	47 067		13 483
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 142		
TOTAL	97 208		13 483
Prêts, autres immobilisations financières	4 703		
TOTAL	4 703		
TOTAL GENERAL	101 911		13 483

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			20 000	20 000
Matériel de transport			60 549	60 549
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 022	22 120	22 120
TOTAL		8 022	102 669	102 669
Prêts, autres immobilisations financières			4 703	4 703
TOTAL			4 703	4 703
TOTAL GENERAL		8 022	107 372	107 372

Alain BUYENS et Christophe BESSON
SARL ABCB
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom
7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65
E-mail : contact@abcb-sarl.com
RCS Clermont-Ferrand 478 948 029

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	17 776	2 222		19 998
Matériel de transport	30 986	8 321		39 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 142		8 022	22 120
TOTAL	78 904	10 543	8 022	81 425
TOTAL GENERAL	78 904	10 543	8 022	81 425

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 222				
Matériel de transport	8 321				
TOTAL	10 543				
TOTAL GENERAL	10 543				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 703	4 703	
Personnel et comptes rattachés	450	450	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 295	1 295	
Débiteurs divers	57 024	57 024	
Charges constatées d'avance	15 802	15 802	
TOTAL	79 273	79 273	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 022	10 022		
Personnel et comptes rattachés	29 820	29 820		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 743	56 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 275	2 275		
Autres dettes	253 674	253 674		
TOTAL	352 534	352 534		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	57 024
Total	57 024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 518
Dettes fiscales et sociales	29 820
Autres dettes	9 841
Total	43 179

Alain BUYENS et Christophe BESSON
SARL ABCB
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom
7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65
E-mail : contact@abcb-sarl.com
RCS Clermont-Ferrand 470 940 029

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 802
Total	15 802

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association a souscrit un contrat auprès de SMABTP pour couvrir les risques de licenciement et/ou rupture conventionnelle.

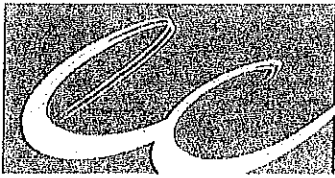
L'engagement en matière de pensions et retraites est couvert par un contrat souscrit au niveau national.

Aucun versement n'a été réalisé sur l'exercice car le montant déjà capitalisé couvre l'intégralité du passif social.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 566 heures.

Alain BUYENS et Christophe BESSON
SARL ABCB
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie Régionale de Riom
7, allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65
E-mail : contact@abcb-sarl.com
RCS Clermont-Ferrand 478 948 029



ABCB
Alain BUYENS et Christophe BESSON
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables d'Auvergne
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom

CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction

ASSOCIATION

***Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE***

***RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES***

EXERCICE

DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

CONSTRUCTYS AUVERGNE
OPCA de la Construction
Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE

*RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES
Réunion de l'organe délibérant
relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

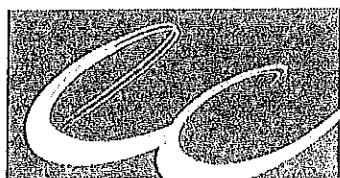
CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Aubière,
le 15 mars 2013



*Le Commissaire aux Comptes
SARL ABCB
Alain BUYENS
Commissaire aux Comptes Associé*



ABCB

Alain BUYENS et Christophe BESSON

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre

des Experts-Comptables d'Auvergne

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom

CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la Construction

ASSOCIATION

*Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

***SUR L'OBLIGATION DE DECLARATION
CONCERNANT LA SEPARATION DES ACTIVITES DE COLLECTEUR DE FONDS DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE DISPENSATEUR DE FORMATION***

EXERCICE

DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

CONSTRUCTYS AUVERGNE
OPCA de la Construction
Les Mercuriales
4 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE

*RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'OBLIGATION DE DECLARATION
CONCERNANT LA SEPARATION DES ACTIVITES DE COLLECTEUR DE FONDS DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE DISPENSATEUR DE FORMATION
exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, et en application de l'article R.964-1-4 du décret n°94-936 du 28 octobre 1994, nous vous présentons notre rapport sur l'obligation de déclaration concernant la séparation des activités de collecteur de fonds de la Formation professionnelle et de dispensateur de formation.

Les administrateurs de CONSTRUCTYS AUVERGNE - OPCA de la construction - concernés par cette obligation ont régulièrement informé votre conseil d'administration de leur appartenance à un fonds dispensateur de formation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous portons à votre connaissance la liste des administrateurs concernés :

Monsieur Stéphane CHABROL, administrateur de:

- ✓ CFA du BTP de CLERMONT-FERRAND (63)

Monsieur Serge DESMOND, administrateur de:

- ✓ OPPBTP Comité Grand Centre ORLEANS (45)

Monsieur Laurent DIAS, administrateur de :

- ✓ CFA du BTP de CLERMONT-FERRAND

Monsieur Pierre FONDARD, administrateur de :

- ✓ CFA du BTP de MASSIAC (15)

Monsieur Romain LIOTHAUD, administrateur suppléant de :

- ✓ CFA du BTP de CLERMONT-FERRAND

Madame Marie PERRIN, administratrice suppléante de:

- ✓ CFA du BTP de CLERMONT-FERRAND (63)

Madame Émilie VALLEE, administratrice de:

- ✓ Institut des Métiers de CLERMONT-FERRAND (63)
- ✓ Lycée Hôtelier de CHAMALIERES (63)
- ✓ Lycée du Bâtiment Pierre-Joël BONTE à RIOM (63) - suppléante
- ✓ Lycée Ambroise BRUGIERE de CLERMONT-FERRAND (63) - suppléante
- ✓ CFAS (travailleurs handicapés) de CLERMONT-FERRAND (63)

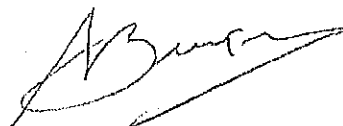
Nous vous informons par ailleurs, qu'un administrateur de CONSTRUCTYS AUVERGNE est salarié d'organismes de formation :

Monsieur Gino FOURMOND

- ✓ salarié de l'OPPBT

Fait à Aubière,

le 15 mars 2013



Le Commissaire aux Comptes

SARL ABCB

Alain BUYENS

Commissaire aux Comptes Associé